

Image not found or type unknown



Succession de location dans la loi de 1948

Par **emmanuel CHARTON**, le **08/09/2008 à 16:27**

bonjour, ma mère occupait un pavillon en location loi de 1948 depuis soixante ans et hébergeait mon frère de soixante quatre ans, depuis cinq ans.
Elle est décédée en juillet et mon frère redoute la majoration du loyer alors qu'il est RMiste et ne pourra faire face quand le propriétaire va l'augmenter.
Quelles sont ses chances de maintien, ses droits et ses devoirs ?
D avance merci...